

Etat d'avancement du Projet PBF/BDI/A-1

Entités des NU chargées de mise en œuvre : BINUB - Section Intégrée Paix et Gouvernance et PNUD		Domaine Prioritaire : Paix et Gouvernance
Ministère de tutelle : Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisations		
Titre du Projet : Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le pays.		
Couverture géographique	Tout le territoire national burundais	
Budget approuvé	1, 500,000 \$ US	
Transfert de fonds par NY	24/05/2007	
Date de démarrage : 03/10/2007	Date prévue pour la clôture du projet : 31 décembre 2009	
Retard: 14 mois	Commentaires : Les retards dans les processus de recrutement des consultants particulièrement la sélection des agences d'exécution des 34 ateliers communaux sont en grande partie à la base du retard enregistré dans la mise en œuvre du projet.	
Réalisations qualitatives par rapport aux objectifs et aux résultats		
Résultats attendus	• Activités prévues	Principales réalisations
Résultat 1 : les jugements sont rendus dans les délais raisonnables ;	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement technique des 4 nouveaux commissariats régionaux de la Brigade spéciale anti corruption. • Renforcement des capacités linguistiques des personnels de la Cour et la Brigade spéciale anti corruption 	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre nouveaux commissariats régionaux de la Brigade spéciale anti corruption ont été mis en place et équipés en mobilier jusqu'en août 2009, ce qui porte à huit les Commissariats régionaux déjà opérationnels, sur les 9 que le gouvernement s'était engagé à créer; • Les capacités des personnels de la Cour et de la Brigade anti-corruption ont été renforcées avec la première phase de la formation en anglais pour leur permettre de mieux dans le contexte de l'East African Community, dont la majorité des pays membres est de culture anglaise ; • Des résultats tangibles ont été enregistrés : 32 plaintes adressées, 20 dossiers transmis à la Cour Anti corruption ; 15 dossiers transmis de la Cour Anti corruption à d'autres Cours et 26 condamnations prononcées.
Résultat 2 : la population est informée sur les mécanismes de lutte contre la corruption et les responsabilités des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de 34 ateliers communaux pour la sensibilisation et l'information de la population à la base ; • Organisation d'une campagne de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre la corruption. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les préparatifs pour mener à bien les 34 ateliers de sensibilisation et d'information sur le cadre légal et les mécanismes de lutte contre la corruption au Burundi sont achevés ; • La sensibilisation de la population sur leurs responsabilités quant à la prévention et à la lutte contre la corruption a été menée à travers une large campagne de communication dans les communes et chefs lieux des provinces de Kayanza, Ngozi, Muyinga Makamba, Bururi, Muramvya, Bujumbura rural, Bujumbura Mairie et Gitega, en date du 26 juin au 30 juillet 09 ;
Résultat 3 : les synergies entre les OSC de lutte contre la corruption et les deux structures gouvernementales (la Cour et la Brigade) sont recherchées et un cadre de concertation est créé	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de réunions régulières de concertation et d'échange entre différents acteurs dans la lutte contre la corruption et les malversations ; • Formation en informatique des OSC anti corruption et promotrices de la bonne gouvernance économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Le code d'éthique, le plan d'action, le règlement d'ordre intérieur ainsi que le manuel de procédures ont été élaborés par le Forum des OSC anti corruption, promotrices de la bonne gouvernance économique, regroupées au sein du Forum TSIMBATAZINTWARIBEREYE ; • Les capacités des membres des OSC anti corruption ont été renforcées en informatique, ce qui leur permettra de mener des recherches et d'améliorer la qualité du travail de bureau.
Taux d'exécution budgétaire: 80.95%		
Appréciation qualitative : Le renforcement des capacités des institutions publiques de lutte contre la corruption a permis à celles-ci d'enregistrer des progrès indiscutables dans le traitement de dossiers de lutte contre la corruption. Les Commissariats régionaux de la Brigade Anti corruption effectuent un travail régulier avec des résultats consistants dans l'instruction des litiges liés à la corruption et aux malversations diverses. D'autre part, l'appui du projet, le cadre d'échange des OSC anti corruption et le Forum des OSC pour la consolidation de la bonne gouvernance au Burundi (Forum TSIMBATAZINTWARIBEREYE) devient de plus en plus opérationnel.		